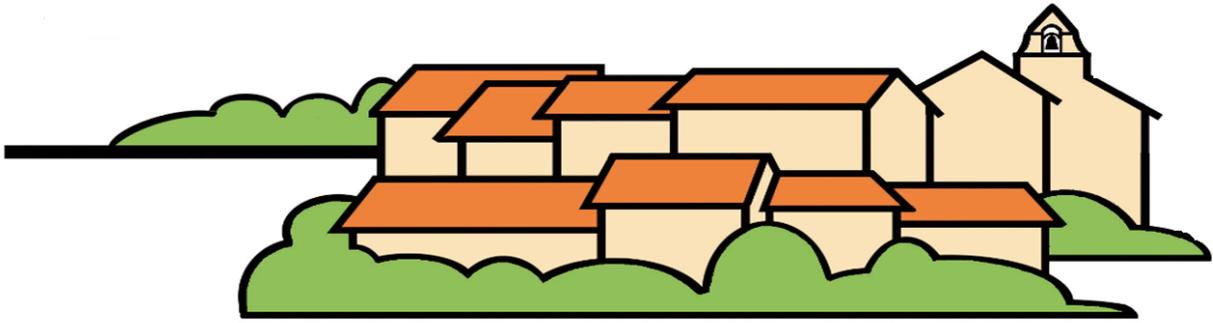


# L'Alloinay



# SOMMAIRE

P2 : Sommaire	P11: Ecole de Alloinay
P3 : Édito	P12 : Quel avenir pour l'ex base d'Intermarché
P4 : Informations municipales	P13 : Animation pour les enfants le 30 août à Loizé Anciennes voitures à Loizé
P5 : Budget Communal	P14 : Printemps des cimetières
P8 : Cérémonie du 8 mai	P15 : Les Girouettes
P9 : Centre Communal d'Action Sociale Travaux sur la salle de Les Alleuds Travaux RD 948	P16 : Associations communales
P10 : Gestion des herbes naturelles sur l'espace public Travaux sur le réseau électrique	P22: Les Pâtes
	P23 : Photo de classe à Gournay 1952-1953
	P24 : Jeux



## Les heures d'ouverture des mairies

(port du masque obligatoire)

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Gournay	14H – 18H	8H - 12H 30		8H – 12H30
Les Alleuds			13h30 - 18h	

Mairie de Gournay : Tél : 05 49 29 31 04

[mairie-gournay@paysmellois.org](mailto:mairie-gournay@paysmellois.org)

Mairie de Les Alleuds : 05 49 29 34 62

[mairie-lesalleuds@paysmellois.org](mailto:mairie-lesalleuds@paysmellois.org)

Site Internet :

<http://www.alloinay.fr/>



### DÉCHÈTERIES DE BRIOUX SUR BOUTONNE, CELLES SUR BELLE, CHEF BOUTONNE, MELLE, MOUGON ET SAUZÉ VAUSSAIS

PERIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 01/04 au 30/09	9h30 - 12h 14h - 18h					
Du 01/10 au 31/03	9h30 - 12h 14h - 17h					

**Commission communication : réalisation du bulletin municipal, du site internet et du compte Facebook( sous « Commune d'Alloinay »).**



La commission communication est composée d'élus et de non élus : SIUREK Maciej - CHOLLET Daniel - TERNY Jennifer - OLIVET Alexandra - GOUINAUD Éric - GOURICHON Damien - TIREAU Sandrine - VUZÉ Valérie - DONIZEAU Rose .

# ÉDITO

**E**DITO : Nous sommes tous unanimes pour dire que le coût de la vie a augmenté. Depuis un an les prix se sont envolés et les bonnes affaires se font rares. A l'échelle communale, conscient de la baisse de notre pouvoir d'achat, nous avons donc voté, cette année une légère baisse de nos taxes (foncière, bâti et non bâti, son calcul vous est expliqué dans ce bulletin). Certes, cela reste modeste mais nous devons être vigilants sur le budget communal et diminuer pour augmenter drastiquement l'année prochaine aurait aucun sens. Même si, sur votre imposition, cette diminution ne se verra pas forcément, nous tenions à vous faire preuve de notre solidarité et engagement.

Toujours dans le même esprit, le CCAS est à votre écoute, si besoin. Nous aidons financièrement lors des sorties scolaires, avec nuitée, les familles quelque soit leur revenu. Nous ne vous demandons rien si ce n'est la facture du séjour. Nous délivrons des PASS cinéma et culturel pour permettre aux jeunes de se divertir. Vous trouverez le détail des aides dans ce bulletin

Nous investissons beaucoup dans l'aménagement de nos aires de jeux. Cela évite aussi aux parents d'investir dans des jeux qui très vite deviendront obsolètes quand les enfants grandissent. Sur trois villages, nous installerons prochainement de nouveaux jeux et des surfaces aménagées pour éviter tout risque de blessures.

Ouverte en 1974, la base logistique Intermarché de Gournay a fermé ses portes le 31 mars. Nous sommes désormais suspendus au projet d'une Unité D'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC). Le Président de Mellois en Poitou et d'autres collaborateurs ont été invités le 30 mai a présenté et défendre le projet d'Alloinay à Bordeaux, réponse dans les semaines à venir. Dans votre journal, nous revenons sur l'avenir de ce bâtiment industriel.

Même si aujourd'hui, nous n'avons plus la compétence école, celle-ci garde toute notre attention. Ne nous voilons pas la face, les effectifs baissent légèrement. D'une part, le contingent de nos jeunes enfants en baisse et d'autre part, nous ne pouvons pas éviter, hélas, la fuite de certaines familles sur d'autres bassins, pour des raisons professionnelles ou familiales. Nous nous réjouissons de l'arrivée prochaine d'une famille de 10 au château des Touches qui va impacter positivement nos effectifs. En tout cas, nous travaillons main dans la main avec l'équipe pédagogique qui a tout notre soutien.

Le 14 juillet prochain sera l'occasion de passer un moment ensemble, nous espérons vous voir nombreux à Les Alleuds. Nous avons décidé de conserver un autre moment convivial, le vendredi 15 septembre, qui sera l'occasion de tirer le feu d'artifice. Avec la cérémonie des vœux en début d'année, cela fait trois temps où nous pouvons vous inviter et partager des moments qui restent toujours agréables pour vous découvrir et parfois nous soumettre vos attentes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un été le plus agréable possible, en espérant qu'il sera plus « doux » sur un plan des températures que celui de l'année dernière.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables à la mairie de Gournay, sur les panneaux d'affichage extérieur et sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

## Séance du 12 janvier 2023.

**Tarif salles des fêtes** : Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, décide à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 : de modifier et uniformiser le prix des cautions par salle, de modifier les tarifs des charges de la salle de Les Alleuds, de modifier la gestion des cautions (les tarifs sont consultables sur le site internet de la commune ou auprès du secrétariat de la mairie). Salle polyvalente, caution 400 €, salle des jeunes 200 €, salle des fêtes de Loizé 250€, espace de la ferme 250 €, salle des fêtes de Les Alleuds 250 €. Pour toutes les salles : Un acompte de 30% sera demandé lors de la réservation. Le solde, soit les 70% restant, sera demandé deux mois avant la date de réservation. Tout cas de force majeure, donnera lieu à un remboursement de ce paiement. La caution sera encaissée, sous 3 semaines, si les charges ne sont pas payées dans ce délai. Lorsque ces dernières seront réglées, la caution sera remboursée au locataire par mandatement. Un RIB devra donc être fourni avec les pièces habituelles lors de la demande de location.

**Terrains de Loizé** : Mr le Maire rappelle au CM qu'une personne avait fait une proposition d'achat des deux parcelles en vente à Loizé mais que celle-ci n'a pas donné suite. L'assemblée décide donc de les remettre en vente soit 3 000 € la parcelle.

## Séance du 20 février 2023.

**Convention fourrière canine ANIMAL'OR** : Mr le Maire rappelle au CM que ANIMAL'OR de Mairé-l'Évescault propose aux communes l'accueil et la garde des chiens trouvés errants identifiés ou non ou en état de divagation. Après en avoir délibéré, Le CM, à l'unanimité accepte la proposition de ANIMAL'OR et autorise le maire à signer la convention.

**Adhésion FREDON Deux-Sèvres 2023** : Mr le Maire rappelle au CM que la commune adhère à la FREDON Deux-Sèvres depuis 2018 (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet un accès pour la commune et ses habitants, à des services supplémentaires à prix préférentiels, destruction de nid de frelon asiatique, la régulation des taupes et

des chenilles processionnaires...Après en avoir délibéré, le CM, accepte, à l'unanimité, l'adhésion de la commune à la FREDON Deux-Sèvres pour l'année 2023.

**Dissolution du Syndicat des Pompes Funèbres de Alloinay** : Mr le Maire rappelle au CM que par délibération en date du 16 mai 2022, le comité syndical des Pompes Funèbres de Alloinay a validé la dissolution syndicat au 31 décembre 2022, au motif que ce dernier n'a plus d'activité. La majorité des communes membres du syndicat s'est prononcée en faveur de la dissolution. La délibération du comité syndical précise qu'il n'y a plus de biens, le fourgon et la table ayant été vendus, et pas de personnel. Le solde de la trésorerie du syndicat, sera réparti entre les collectivités membres. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, accepte la dissolution du Syndicat des Pompes Funèbres de Alloinay au 31 décembre 2022 ainsi que les répartitions.

## Séance du 04 avril 2023

**Cette réunion était principalement consacrée au budget 2023 (vous en trouverez les principales informations dans l'article suivant).**

**Subvention APE 2023** : Après en avoir délibéré le CM, à l'unanimité, décide d'attribuer et de verser 400 € à l'APE Alloinay-Melleran

**Subvention ANACR 2023** : Mr le Maire informe le CM que l'ANACR, l'association nationale des anciens combattants de la résistance, sollicite une subvention auprès de la commune. Il est rappelé que cette association organise tous les ans la cérémonie du 25 juillet à Gournay en hommage aux résistants tués sur la commune. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, décide d'attribuer et de verser une subvention de 200 € à l'ANACR.

**Subvention Les Jeunes Sauzéens** : Mr le Maire informe que les Jeunes Sauzéens demandent une subvention à la commune pour l'organisation des jeux inter-communes prévus en Août. Il rappelle que chaque année la commune présente une équipe. Après en avoir délibéré, Le CM, décide d'attribuer 300 € aux jeunes Sauzéens pour l'organisation de cette manifestation.

## Séance du 18 avril 2023

**Devis travaux de voirie** : Mr le Maire présente les devis du SIVU La Boutonne pour la réfection de trois voies et des trottoirs de la rue du centre à Gournay. Recharge de la chaussée en grave

émulsion, remise à niveau des bouches à clés, étanchéité par un bicouche et une couche d'accrochage ( Route de Melleran la Gaillochonnière, rue des Charmilles Les Alleuds, rue de la Maison Neuve ,La Coussardière). Après en avoir délibéré, le CM, accepte les devis présentés.

**Devis aires de jeux :** Mr le Maire présente plusieurs devis pour l'aménagement des espaces de jeux sur les trois sites de la commune. Il propose l'installation d'une cabane à Gournay, d'un tourniquet et d'une balançoire horizontale à Les Alleuds et d'une balançoire horizontale à Loizé ainsi que des tapis de sécurité. Après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité, accepte le devis de RIC collectivités pour les aménagements des aires de jeux de la commune.

**Devis entretien du terrain de football :** Mr le Maire présente deux devis pour l'entretien du terrain de football de Gournay, travaux de sablage et décompactage, travaux de traitement sélectif, défeutrage et regarnissage. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les deux devis pour les travaux du terrain de football de Gournay.

**Devis transport sortie de l'école de Gournay :** L'école de Gournay est engagée dans la démarche " Labell E3D" , qui consiste à connaître et

comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir au quotidien à l'école et aussi tout au long de la vie. Ce plan d'action est mis en place au sein de l'école sur différents thèmes dont le tri des déchets. Cette visite a donc été programmée et il est proposé que la municipalité prenne les frais de transport à sa charge. Un devis est présenté pour le transport de l'école de Gournay au centre de tri de Saint-Éloi à Poitiers. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité accepte le devis présenté.

**Achat tondeuse :** Mr le Maire informe le CM que la tondeuse ISEKI étant souvent en panne, il convient de la remplacer. Après en avoir délibéré, le CM, accepte le devis d'achat de la tondeuse GRILLO et de la reprise de la tondeuse ISEKI.



## LE BUDGET DE LA COMMUNE

Avant le vote du budget, il convient au conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'année 2022. Mr le maire a présenté le compte administratif 2022 (retrace l'ensemble des dépenses réelles de la commune et des recettes encaissées sur l'exercice budgétaire) qui met au jour un excédent de clôture en fonctionnement de 140 302,76 € et un excédent en clôture de la section investissement de 137 865,07€ L'ensemble présente une situation excédentaire de 278 167.83 € pour l'année. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 tel que présenté.

### Le budget communal

#### LES PRINCIPES.

Le budget de la commune est divisé en fonctionnement et investissement. Il existe des règles précises pour savoir ce qui relève de ces deux parties. Le budget doit être en équilibre : les recettes doivent être égales aux dépenses au centime près. Que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Le budget doit être sincère. C'est à dire qu'il ne doit pas user d'artifices comptables pour masquer un déficit.

La commune reste maîtresse de ses choix dans la mesure où le budget respecte les règles. C'est le principe de la souveraineté budgétaire. Il est contrôlé sur le plan formel par la préfecture.

Le budget, c'est par là



## BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2023

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune, charges à caractère général, de personnel, gestion courante, le remboursement de l'emprunt... et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir impôts locaux, transfert de charges, dotation de l'État

DÉPENSES	Valeur exprimée en euro
Charges à caractère général	404 600
Charges de personnel	235 450
Atténuation de produits	900
Dépenses imprévues	30 000
Virement à la section investissement	750 000
Opération d'ordres de transfert entre section	90 000
Autres charges de gestion	483 214
Charges financières	5 000
Charges exceptionnelles + dotations aux amortissements	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 164</b>

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	1 159 631
Atténuation de charges	0
Transfert entre sections	43 295
Produits des services	7 300
Impôts et taxes	494 082
Dotations et participations	209 056
Autres produits de gestion	86 500
Produits exceptionnels	330
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 164</b>

La section d'investissement concerne essentiellement des opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Elle regroupe en dépenses le remboursement de la dette en capital et les dépenses d'équipements de la collectivité (travaux en cours et divers achats...). Et en recette les emprunts, le FCTVA, les dotations et subventions de l'état, de la région, du département.

DÉPENSES	
Subvention d'investissement	
Transfert entre section	43 295
Emprunts et dettes	25 100
Immobilisations corporelles	4 000
Immobilisations corporelles	911 933
Reste à réaliser 2022	6 632
<b>TOTAL</b>	<b>990 960</b>

RECETTES	
Excédent investissement reporté	112 911
Produit cession immobilisation	6 000
Virement section fonctionnement	750 000
Transferts entre sections	90 000
Dotations, fonds divers	10 000
Subventions d'investissement	19 049
Emprunts et dettes	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>990 960</b>

Nous avons prévu d'améliorer la voirie communale (route de Melleran-La Gaillochonnière, Rue des char-  
milles, rue de la Maison Neuve...).

Nous envisageons également une réfection des trottoirs de la rue du centre (Gournay), grave ciment et  
gravillons (nettoyage facilité). L'enveloppe consacrée à ces travaux est de l'ordre de 150 000€.

Des structures complémentaires sont prévues sur les aires de jeux de chaque commune notamment le  
remplacement de la "cabane" sur Gournay qui sera mieux adaptée et installée sur un sol amortissant à la  
place du sable.

La tondeuse autoportée nous pose de plus en plus de problèmes mécaniques. Il est prévu de la rempla-  
cer rapidement, les surfaces à entretenir sont importantes d'où l'intérêt d'avoir un matériel adapté et neuf.  
La toiture de l'église de Gournay doit être refaite. En effet, les ardoises sont vieilles et fragiles, les liteaux  
pour accrocher celles-ci sont usagés, des infiltrations commencent à apparaître, la structure de type EIF-  
FEL (charpente fer, rivetée) semble dans un état correct, selon le spécialiste que nous avons consulté.  
C'est donc une dépense importante à prévoir sur 200 m2 de toiture en ardoise.

## Comprendre les impôts locaux

**Les taux de la commune** : Indiqués au verso de vos avis d'imposition, les taux votés par les élus des collectivités territoriales (Région, département, commune...) peuvent varier d'une année sur l'autre. Cette année nous avons fait le choix d'effectuer une baisse des taux communaux, les taux appliqués seront :

**Foncier Bâti : 24,98 %,**  
**Foncier Non Bâti : 30,80 %,**  
**Taxe Habitation : 11,98 %.**

**Comment sont calculés vos impôts locaux ?** Le montant des impôts locaux payés par les habitants dépend des taux votés chaque année par les élus **mais surtout de la valeur locative cadastrale** (base d'imposition) **du logement diminuée d'un abattement de 50%** (un abattement forfaitaire de 50% est appliqué qui permet de prendre en compte les frais d'assurance, d'amortissement, entretien et de réparation). **Elle est une estimation du loyer annuel théorique** que votre logement pourrait produire s'il était loué dans des conditions normales. Elle tient compte : du marché locatif de la commune, la surface réelle du logement, son degré de confort, son équipement, son entretien, son environnement. C'est à cette valeur locative, indiquée au verso de vos avis d'imposition, que les services fiscaux appliquent les taux votés par les élus locaux.

A savoir, si en cours d'année, vous apportez des modifications à votre habitation, l'augmentation de sa valeur locative ne sera prise en compte qu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante pour le calcul de la taxe foncière. Mécaniquement, tous les propriétaires verront leur taxe foncière augmenter cette année. Les valeurs locatives cadastrales servant au calcul des impôts locaux sont revalorisées chaque année au 1<sup>er</sup> janvier, dans la même proportion que la

hausse des prix à la consommation constatée l'année précédente. Exemple : valeur locative en 2022 (après abattement) 2000 €, elle sera de 2140 € en 2023, c'est ce nouveau montant qui servira de base au calcul de votre taxe foncière, soit une hausse de 7%.

Une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule, la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) va également augmenter. Cette décision a été prise lors du dernier conseil communautaire. Le taux appliqué en 2022 sera en augmentation de 3.5 points. Plusieurs raisons expliquent ce choix : Mellois en Poitou doit assumer le coût de toute la chaîne, depuis la collecte jusqu'au traitement. Malgré une gestion rigoureuse de la direction et l'utilisation des excédents depuis deux ans, les dépenses dépassent les recettes.

La direction prévention et gestion des déchets exerce la compétence tenant compte de contraintes réglementaires qui s'imposent à elles. La TGAP taxe générale sur les activités polluantes (cette taxe a augmenté de 171 % entre 2020 et 2026).

La hausse des coûts des carburants (100 000 € de plus en 2022).

Il n'y a pas de solution pour mieux maîtriser des coûts. **Le déchet qui coûte le moins cher est celui qu'on ne produit pas.** Les efforts en matière de tri sont perceptibles et l'amélioration doit se poursuivre.

Il est de la responsabilité de chacun de trier correctement. Nous constatons sur la commune des erreurs de tri récurrentes, verre dans les ordures ménagères, dans les bacs plastiques ou vice versa, des cartons d'emballages qui doivent être déposés en déchetterie, des encombrants déposés dans les points tri. Tout cela engendre des coûts supplémentaires. Ce qui n'est pas recyclable ne doit pas être déposé dans les bacs et doit rejoindre la déchetterie.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai 2023 marque le 78<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe. Sur chacun de nos trois villages, une petite vingtaine de personnes sont venues commémorer l'armistice de la seconde guerre mondiale et le sacrifice de nos aïeux pour sauver nos libertés. Merci aux enfants d'avoir été présents en ce jour du souvenir sur nos différents sites.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

Le CCAS s'est réuni le 11 Avril dernier et a décidé notamment de renouveler son aide pour financer les actions suivantes : « ACTION PISCINE », le « ACTION CINÉMA » ainsi que le « PASS SPORT ».

ACTION PISCINE : cette action permet aux enfants âgés de -16 ans d'obtenir 10 entrées gratuites à la piscine de Chef Boutonne pour la période du 03/07/2023 au 31/08/2023 (selon application du coefficient familial).

ACTION CINÉMA : cela permet d'obtenir 4 entrées/an pour les enfants au cinéma de Chef Boutonne (selon application du coefficient familial).

PASS SPORT : cette action permet aux bénéficiaires d'avoir une réduction pour le paiement de leur pratique sportive extrascolaire. Cette aide est valable pour toute pratique de sport dans les clubs ou associations qui sont situés sur les anciens cantons de Chef Boutonne et Sauzé-Vaussais.

De plus, les voyages scolaires ayant pu reprendre cette année, le CCAS a donc décidé de renouveler également son aide pour tous les enfants de la commune (sans condition de revenu). Cette aide financière que vous devez solliciter si vous la souhaitez au secrétariat est d'un montant de 30 € pour les enfants scolarisés au primaire et secondaire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

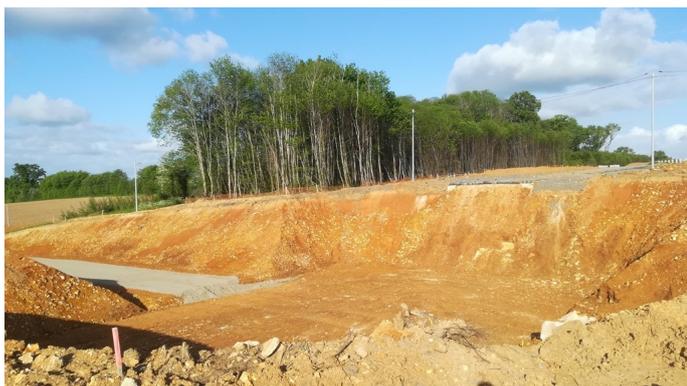
## TRAVAUX DANS LA SALLE DE LES ALLEUDS

En début d'année, la salle de Les Alleuds a été fermée au public pour cause de travaux. Nos agents ont entrepris des travaux d'isolation, de peinture (mur et plafond), de nettoyage des plaques d'insonorisation, de ponçage et cirage du parquet.

Désormais, cette salle a retrouvé de la fraîcheur et elle est appréciée par les nombreux locataires et les associations qui la demandent.



## TRAVAUX SUR LA RD 948



Emplacement du tunnel, en haut à droite la future trois voies, à gauche l'accès pour la mise en place de l'ouvrage souterrain



Emplacement de la future trois voies

## GESTION DES HERBES NATURELLES SUR L'ESPACE PUBLIC



Depuis l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics, nos agents entretiennent mécaniquement ou manuellement les bordures de nos routes. Ils passent à un rythme régulier, en fonction du travail sur notre commune et de la pousse.

Certains diront que les herbes naturelles font sales et d'autres diront qu'elles embellissent les routes ...A chacun son jugement.

En tout cas, nous vous rappelons, à toute fin utile qu'il est interdit, même pour un privé, d'utiliser du désherbant sur l'espace public. Par contre, si les herbes naturelles vous indisposent, aux abords de votre propriété rien ne vous empêche de les couper ou de les biner pour les arracher.

## TRAVAUX SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE



Durant le mois de mars, Loizé a été le lieu de nombreux travaux en bordure des voies routières. Il s'agit pour GEREDIS DEUX SEVRES de passer le réseau électrique en souterrain et d'améliorer le réseau. Parti de Brioux, le réseau a été ainsi amélioré, en creusant les bords de routes pour enfouir les câbles, jusqu'à Melleran en passant donc par Loizé. En attendant, certaines de nos voies ont particulièrement souffert et certaines bordures ont mérité des retouches.



## ÉCOLE DE ALLOINAY

A l'école d'Alloinay, l'année a été riche en projets et sorties.

Plusieurs projets abordaient le développement durable sous différents axes :

- animations autour des déchets (tri, cuisine, visite d'un centre de tri),
- notion de déplacements doux (sortie vélo de trois jours pour les CM1-CM2),
- protection de la biodiversité locale (protection des oiseaux des plaines avec le groupe ornithologique des Deux Sèvres CM1 CM2 / concours photo pour les CE2-CM1)
- plantation de haie avec la fédération de chasseurs

D'autres projets ont été menés dont une sortie avec nuitée a eu lieu aux châteaux de la Loire.

Les élèves ont été impliqués et motivés pour chacun de ces projets. A renouveler



*Plantation de haies sur Loizé et, en classe, le projet "oiseaux des plaines" avec le groupe ornithologique des Deux Sèvres dans la classe des CM1,CM2.*



*Découverte des châteaux de la Loire sur deux jours en mai*

## QUEL AVENIR POUR L'EX BASE INTERMARCHÉ ?

Depuis le 31 mars, la base Intermarché de Gournay a fermé ses portes. Installée en mars 1974, elle avait grandi au fil des décennies et fait la prospérité de la commune de Gournay-Loizé. Depuis 2018, l'avenir de la base était connu. Elle avait été rachetée par le groupe ETCHE, spécialisé dans les entrepôts logistiques. Ce dernier a pour mission de louer ou de vendre cet entrepôt ou de remettre le site dans son état initial et naturel mais en aucun cas, ce site ne restera une friche industrielle.

La collectivité Mellois en Poitou avait en son temps tout fait pour maintenir le groupe Intermarché sur notre territoire (en proposant un terrain sur la zone des Maisons Blanches) mais les sirènes angoumoises ont précipité son départ en Charente. Depuis en collaboration avec le nouveau propriétaire, Mellois en Poitou cherche un repreneur et surtout à maintenir de l'emploi et de l'activité sur le site.

Le territoire s'est donc porté candidat, au début de l'année 2023, pour y accueillir une Unité D'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC).

Il s'agit d'une volonté gouvernementale d'augmenter ce type d'Unité (il en existe trois en France, à ce jour), en lien avec l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles, qui accueille des sapeurs-sauveteurs et combattent calamités et sinistres en France et à l'international, comme récemment en Turquie.

Si la candidature est retenue, l'implantation démarrerait dès l'été 2023 pour un site opérationnel en 2024. Un projet susceptible d'accueillir plusieurs centaines de personnes sur le territoire. On parle de 500 personnes à l'orée 2027 !

Même si la candidature melloise a de nombreux atouts dans sa poche, dont l'existence d'un bâtiment de 30 000 m<sup>2</sup>, nous ne sommes pas les seuls à convoiter sur le grand ouest une telle aubaine. A l'heure actuelle, après un premier écrémage, il ne reste plus que 4 concurrents (Angoulême, Limoges, Libourne et Mont-de-Marsan). Alloinay est le seul site rural alors croyons en notre bonne étoile...Même si souvent dans ce type d'implantations, les appuis politiques ne sont pas à négliger.



# Une animation pour les enfants sur Loizé, le mercredi 30 août 2023



La Direction Animation du Territoire, plus précisément le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) et le musée de Rauranum, s'associent pour proposer, en 2023, un programme d'animations intitulé « *Les animaux murmurent à l'oreille des Mellois* » consacré à la faune de Mellois en Poitou, tant dans les arts, l'histoire que les sciences de la nature.

Le projet veut mettre en lumière des éléments révélateurs d'une relation ancienne entre l'Homme et l'Animal sur le territoire, cela pour toutes les périodes historiques. La dimension contemporaine, notamment avec les espèces protégées, est inhérente au sujet.

**Animation du mercredi 30 août à 15 h à Loizé**

**(à l'espace de la ferme).**

**Sur réservation au 05 49 29 15 10**

*(nombre maximum 10 enfants)*

**ATELIERS EN FAMILLE / 7-12 ans par Mellois en Poitou**

Les Ani'Mômes, Le bestiaire ? C'est tout bête ! Cheval, griffon, lion, chèvre... et même licorne ! Les animaux réels et imaginaires ont inspiré les artistes mellois depuis le Moyen

Âge ! La sculpture et la peinture qui les représentent en disent long sur leur place aux côtés des hommes.

Et toi : quel est ton animal favori ? Si tu devais fabriquer une créature inconnue comment t'y prendrais-tu ?

**AVIS AUX AMATEURS ET AMATRICES**

## ANCIENNES VOITURES À LOIZÉ

Le dimanche 26 mars, le vice-président de l'association « La sauvegarde du patrimoine ancien », basée à Villefagnan Emmanuel GUÉRIN de Loizé, avait invité ses collègues à venir partager un temps convivial à l'espace de la ferme de Loizé « *Une fois par mois, notre soixantaine d'adhérents se retrouve le dimanche matin pour une cinquantaine de kilomètres entre Charentes et Poitou et partager notre passion pour les anciennes voitures et la mécanique dans une bonne ambiance* ». Alors amateur de voitures anciennes, n'hésitez pas à contacter Manu, si vous aussi, souhaitez partager cette passion au 0662855795



404, 302, R5, R10, Fiat, Dauphine, 4CV... Peut-être les reconnaissez-vous ?



## LE PRINTEMPS DES CIMETIÈRES

Depuis 2006, se déroule en France cette manifestation « le printemps des cimetières » qui a pour but d'éclairer nos concitoyens sur un lieu de nos communes demeurant secret et mystique, le cimetière. Cette année, elle avait lieu les 13 et 14 mai.

Pour 2023, deux de nos cimetières, Loizé et Les Alleuds ont été choisis pour permettre à la population d'avoir un éclairage historique et artistique sur le lieu et les tombes y figurant.

C'est Mr Pascal DESBOIS-FILLON de Limalonges passionné d'histoire et plus particulièrement de patrimoine deux-sévrien qui est venu nous en parler.

Outre l'aspect architectural et notamment les décorations ou inscriptions sur les vieilles tombes en pierre, il a évoqué l'histoire de ce lieu. Alors que désormais, c'est un lieu clos, en général à proximité de l'Eglise (même si rien ne l'oblige aujourd'hui), au cours des siècles, ce ne fut pas toujours le cas. Ainsi, à l'époque mérovingienne, le cimetière était ouvert et pour permettre aux défunts d'être toujours parmi les vivants bon nombre de manifestations festives se déroulaient au milieu de celui-ci.

Son regard de passionné, aura permis à tous les participants d'avoir un autre regard sur nos cimetières.



*Mr DESBOIS-FILLON au milieu du cimetière de Loizé et de Les Alleuds*



*Les participants devant l'église de Loizé et Les Alleuds*



## LES GIROUETTES

Elles virevoltent, elles font volte-face, elles avancent au gré du vent, mais jamais ne bougent de leur piédestal. Elles, ce sont les girouettes, ces personnages métalliques bien souvent perchées en haut d'un monument de culte, mais pas seulement. Elles font aussi leur apparition sur les maisons des particuliers ou des immeubles. Si on y prête attention, en levant les yeux vers elles, on peut les apercevoir tanguer en fonction des caprices d'Éole.

Les girouettes peuvent représenter une passion, une profession.... Mais elles sont toujours un symbole important du foyer sur lequel elles sont posées !

Il est arrivé de les voir au sol lors d'expositions à Chef Boutonne courant avril pour le « Festival aux Girouettes » qui réunissaient de nombreux éléments avec l'association de la Vestegaille.

De nombreuses girouettes jalonnent notre commune, dont quelques spécimens en photo.



# ASSOCIATIONS COMMUNALES



En ce mois de juin, la saison sportive touche à sa fin mais il faut d'ors et déjà se consacrer à la nouvelle qui se profile.

Avec ses 301 licenciés, le FCB a essayé de tenir son rang cette saison et de maintenir ses différentes équipes à leur niveau actuel. Pas aisé, cette saison car avec la refonte des poules, même les petits clubs se trouvent impactés et les descentes sont nombreuses. Mais l'objectif a été atteint pour nous, le maintien ! Outre l'aspect sportif, où entraînements et matches sont une activité quotidienne, nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie pour divertir et éveiller nos licencié(e)s, par le biais de stages sportifs, de sorties ou d'animation. Cette saison, nous avons emmené nos jeunes à Nantes, à la Beaujoire, aux chamois niortais et à Soyaux. La section baby foot a connu un franc succès avec 38 bout'chous différent(e)s, venus découvrir l'activité au cours des 8 séances proposées pendant les vacances scolaires. Enfin un stage U8/U9 a été posé, sur une semaine en avril et d'autres suivront.

Le 1<sup>er</sup> mai, le tournoi des P'tits Crampons (pour les enfants de 8 à 9 ans) avec une quarantaine d'équipes présentes et la puce auto ont connu un vif succès. Ce sont nos jeunes salarié(e)s qui ont organisé celui-ci et les retours en termes d'organisation ont été bons. Comme quoi, faire confiance aux jeunes est aussi un gage de réussite.

C'est l'un des crédos du FCB, faire confiance aux jeunes et que les jeunes adultes puissent entraîner et encadrer nos jeunes catégories. Alors certes, parfois, ils n'ont pas l'expérience de personnes aguerries mais la critique est bien plus facile du bord de la touche !

En tout cas, nous sommes ravis de l'investissement de notre jeunesse et de leur dévouement au service des plus jeunes.

Cette saison écoulée fut la confirmation que les filles aiment le foot et n'ont pas à rougir, qualitativement, devant les garçons. Nos féminines ont su remporter de nombreuses victoires et nous espérons la saison prochaine avoir des équipes dans toutes les catégories à 8 : séniors féminines - U14/16 – U11/U13 et U8/U10. Le mercredi 26 avril nous avons organisé une opération, pour promouvoir le foot féminin, 54 filles étaient présentes dont 24 nouvelles !

Prochainement, nous organisons deux brocantes au château de Javarzay : l'une le dimanche 18 juin et l'autre le 10 septembre.

C'est le samedi 8 juillet que se clôturera cette saison avec la fête du foot au stade Jacques COURIVAUD. Enfin, nous ne pouvions terminer sans parler d'Hugo RANGIER. Ce dernier natif de Loizé a été victime d'un accident de la route le mardi 2 mai. Educateur des U8/U9 et joueur au sein du FCB en U18 et séniors, il fait partie de ces jeunes personnes qui aiment donner pour les plus jeunes. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous espérons le revoir très vite parmi nous.

**Pour tout renseignement : Éric GOUINAUD 05 49 29 78 57 ou Daniel CHOLLET 06 75 74 53 09**



Les U13 en visite aux chamois niortais. Ils ont pu rencontrer le natif de Chef Boutonne qui évolue aujourd'hui avec l'équipe pro, Oumar N'GOM.



Lors du tournoi des P'tits Crampons, organisé par nos jeunes salarié(e)s, le 1<sup>er</sup> mai, nos U8/U9 ont pu se mesurer à de nombreuses équipes du Poitou Charentes, et sont parvenus à gagner la finale Europa League, 1 à 0 contre St Florent .



Le 4 mars, l'école féminine s'est rendue à Soyaux pour assister à la rencontre de LIGUE 1, SOYAUX/MONTPPELLIER. Elles sont rentrées sur le terrain avec les filles professionnelles et à la mi temps, elles ont pu montrer leur qualité sur un exercice de frappe.

## ACCA DE LOIZÉ



Comme depuis 15 ans, maintenant, le début de l'année a été marqué par l'implantation de nouvelles haies sur le territoire. Nous avons ainsi planté 500 mètres de haies chez Mrs Julien BOINOT et Cyril TRUTEAU dont une partie avec l'aide des enfants de l'école d'Alloinay, en janvier, qui se font toujours une joie de participer à cette matinée avec nos sociétaires et membres de la Fédération. En mars, le repas à emporter nous a permis de livrer, à nouveau 204 repas. Deux chasses à courre ont été organisées sur l'ACCA. L'une comme l'autre se sont terminées sans prise mais voir le travail des chiens reste un plaisir pour les amateurs.

Le 14 mai, nous avons organisé conjointement avec la SEP, une journée conviviale avec randonnée, parcours VTT et repas à midi sur Loizé. 90 personnes ont participé à la matinée et 70 personnes au repas. Une belle journée, appréciée par tous les participants.

L'Assemblée Générale le vendredi 23 juin à l'Espace de la Ferme clôturera cette saison cynégétique et donnera le départ de la future.



La température était glaciale ce vendredi matin de janvier. Malgré tout une quarantaine d'élèves du RPI Alloinay-Melleran, se sont retrouvés sur un terrain près du cimetière de Loizé pour bêcher et planter des arbustes. Plus de 300 arbustes ont ainsi été plantés sur deux rangées de 160 mètres. Les élèves étaient encadrés par un technicien de fédération des chasseurs des Deux-Sèvres et des chasseurs de l'ACCA de Loizé. Pour Diane BOURGEAT-FORGET, la directrice de l'école d'Alloinay, cette sortie fait partie du travail en cours en matière d'engagement pour le développement durable. « *Début janvier, les élèves ont eu une présentation en classe du projet, cela se concrétise ce jour sur le terrain. Une action qui s'inscrit dans notre objectif d'acquiescer le label E3D.* »

## ASSOCIATION DANCE'N FITNESS

Bilan très positif pour cette nouvelle association qui a vu le jour en Septembre dernier avec une quarantaine d'adhérentes de 16 à 65 ans. Du sport, une ambiance conviviale, du partage et de la bonne humeur avec comme animatrice sportive Laura Vaury. Nous poursuivons les cours jusqu'à fin juin.

La présidente (Emmanuelle Gouinaud) et les membres du bureau Virginie Guillaud (secrétaire), Nora Bernard (secrétaire adjointe), Martine Ribette (trésorière) et Pauline Brenet (trésorière adjointe) vous annoncent la **reprise des cours le jeudi 7 Septembre 2023. Tous les jeudis soirs (sauf vacances scolaires) à la salle polyvalente de Gournay (ou exceptionnellement salle des Alleuds).**  
**19h15-20h15 : renforcement musculaire**  
**20h15-21h15 : danse**

**Première séance d'essai gratuite.**

**Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Emmanuelle (0768401559) ou Virginie (0615114807).**

Nous remercions vivement la commune d'Alloinay pour la mise à disposition de la salle.

Nous vous souhaitons un bel été.





Cette année la SEP a opéré un tournant, suite à la démission de Mr Jean-Marie VAIE qui a souhaité laisser la présidence afin de voir de nouveaux horizons.

Nous tenons à le remercier de toutes ces années qu'il a consacré à cette association, dévouement, partage et humanité.



C'est avec grand honneur que Mme Alexandra OLIVET lui a succédé à la présidence, soutenue par la vice-Présidente Mme Josiane BOINOT, Mr Jean-Paul BOINOT en tant que secrétaire et Mr Christian TOUZÉ trésorier. Enfin Mr André REDIEN demeure en qualité de président d'honneur.

L'association a renforcé l'équipe avec deux nouvelles bénévoles : Mme Coralie ARCELIN et Mme Céline AYRAULT. Le bureau est composé de onze membres. Nous avons à cœur de mettre nos compétences au service de la SEP afin d'apporter de l'animation, de la distraction et créer des moments de partage.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, la SEP a besoin de personnes pouvant donner un peu de leur temps et d'idées afin de dynamiser notre village et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Le 14 mai dernier, la SEP et L'ACCA de Loizé organisaient une marche pédestre ainsi que 2 parcours VTT. Un repas était servi à cette occasion.

Cette manifestation a eu un franc succès, merci à vous d'être venus aussi nombreux.

On espère vous revoir l'année prochaine encore plus nombreux.

### Calendrier des manifestations à venir :

**Feu de la St Jean :** 24 juin 2023 Espace de la ferme à Loizé  
Après-midi ludique, palet, fléchette, pétanque...  
Soirée repas avec le « célèbre » feu (en fonction de la sécheresse)

**Terra Botanica :** 9 juillet 2023 à Angers, sortie en bus

**Soirée belote :** date et lieu à définir

**Journée Halloween :** 31 octobre 2023 salle des fêtes de Loizé  
Concours du meilleur déguisement  
Récolte de bonbons dans le village

**Repas Dansant :** 4 novembre 2023 salle polyvalente de Gournay

**Traditionnel Loto du 1er janvier :** salle polyvalente de Gournay



**Bureau de la SEP :** Yves SAUQUET, Antoine OLIVET, Samuel OLIVET, Coralie ARCELIN, Christian TOUZÉ, Céline AYRAULT, Jean-Paul BOINOT, André REDIEN, Alexandra OLIVET, Josiane BOINOT, (Nathalie BELLIVIER absente sur la photo)

## AGEC



On commence par se saluer !

Les adhérents de l'A.G.E.C. ont toujours grand plaisir à se retrouver tous les mercredis et samedis . Séances d'obéissance, jeux, promenades, agility, recherche utilitaire etc.....  
Le tout, dans le plus grand respect de l'animal.



Quelques exemples parmi les nombreux adhérent(es)

Le 14 Mai se déroulait notre Cani-Rando, suivi du repas sorti du panier, après avoir pris l'apéritif offert par le club .

Des extérieurs au club nous ont rejoints avec leur chien, afin de découvrir nos activités !!



Très belle journée festive, de bons souvenirs et des belles rencontres .  
La prochaine est déjà très attendue bien que la date ne soit pas encore fixée !

**Notre brocante sera le 3 Septembre 2023**

## APE MELLERAN GOURNAY



Un grand jour a eu lieu le 24 mars dernier avec le retour du traditionnel et emblématique repas des enfants. Un repas, préparé et servi par les enfants de nos écoles.

Pain de thon macédoine, tartiflette et compote de pommes/petits gâteaux sablés ont ravis les 230 convives présents ce soir là.

Les prochaines activités de l'APE seront la vente des photos de classes et la vente à emporter des plats et colis de viandes avec le traiteur HERROUET de Brioux sur Boutonne.

Cette fin d'année sera à nouveau marquée par la kermesse des écoles. Cette dernière aura lieu le 1er juillet prochaine à la place de Melleran : spectacle, aire de jeux pour les plus petits, structures gonflables, et

autres surprises vous attendront pour cette journée festive.

Pour rappel, l'APE reste toujours mobilisée pour récolter des fonds afin de financer les projets pédagogiques et les voyages scolaires. Pour cela nous avons toujours besoin de bénévoles. Votre aide sera toujours la bienvenue que ce soit en intégrant l'association ou lors des diverses manifestations. N'hésiter pas à nous rejoindre !!!

**Contact : Gaël TIREAU (Président) 06 85 11 57 58**

## LES PÂTES

Parlons du plat préféré des enfants, les pâtes, savez-vous que le 25 octobre est la journée mondiale des pâtes. Qui a inventé ce plat universel ? d'où viennent-elles ?

L'Italie serait le berceau de la « Pasta », mais, en 2002 on aurait découvert en Chine un plat de nouilles datant de plus de 4000 ans. Les Grecs, les Romains, les Arabes consommaient des pâtes bien avant le voyage de Marco Polo en Chine à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, d'où il aurait rapporté les fameuses pâtes.

C'est en Mésopotamie qu'a débuté la culture du blé vers 8000 avant J-C. Cette graminée est écrasée en farine puis mélangée à de l'eau pour former une pâte. Ils réalisaient les « risnatus » avec de la farine de blé et de l'eau, râpées ou émiettées dans un liquide bouillant. L'ancêtre des pâtes est né. La recette de la pâte de blé se répand jusqu'en Afrique du Nord. Dans cette région, les ressources en eau sont plus rares et les populations n'ont pas les moyens de confectionner des pâtes fraîches quotidiennement. Elles trouvent alors le moyen de les conserver en les calibrant sous forme de petits tubes mis à sécher sur des cordes, permettant ensuite de cuire les pâtes à l'eau. Vers le IX<sup>ème</sup> siècle la technique de la fabrication des pâtes sèches est introduite en Sicile par les conquérants musulmans. Au XIII<sup>ème</sup> siècle la papauté établit des standards de qualité pour les pâtes. Au XVI<sup>ème</sup> siècle l'importation des pâtes en France se développe à la suite du mariage de Catherine de Médicis avec Henri II de France. En 1934 en France une loi impose de fabriquer les pâtes à partir de semoule de blé dur (avec sel de cuisine et eau). Les italiens

appliquaient déjà cette obligation depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle.

Six italiens sur dix en mangent tous les jours, ce sont les plus gros consommateurs avec 25 kg consommés par personne et par an, nous en consommons environ 10 kg par an. Pour faire face à une demande en hausse, la production est de plus de 16 millions de tonnes dont 3, 5 millions sont produites en Italie. Ce chiffre a doublé en 20 ans.

Longues ou courtes en rubans, en tubes, torsadées...il existe en Italie près de 300 variétés de pâtes.

Les pâtes se mangent avec un seul couvert : la fourchette. Couper ses tagliatelles avec un couteau est donc considéré comme un crime tout comme enfourner ses spaghettis avec une cuillère...

Pour une cuisson parfaite, respectez la règle des trois chiffres : un, dix, cent ! 1 litre d'eau, 10 g de sel, 100 g de pâtes. Pour information, les transalpins ne mettent pas d'huile dans l'eau pour éviter qu'elles collent.

Panzani, célèbre marque de pâtes. C'est un italien qui décide de prendre la nationalité française en 1925 et de se faire appeler Jean PANZANI. C'est à Niort, dans le grenier de ses beaux-parents que l'aventure commence. Il y fabrique des pâtes fraîches et artisanales qu'il livre à bicyclette. A la fin de la guerre, l'affaire grossit, il construit sa première usine de pâtes fraîches à Parthenay. En 1950, il lance la marque Pasta Panzani, le paquet en cellophane est né. Plus tard un slogan marquera beaucoup de générations « *Des pâtes, des pâtes, oui mais des Panzani!* ».

## PHOTO DE CLASSE : ÉCOLE DE GOURNAY 1952-1953



### ***Premier rang en bas de gauche à droite***

Burgaud Pierre – Thomas René – Ducros Philippe – Coynault ? – Ducros Jacques – Merle René  
– Proust Albert – Chollet Marcel – Nocquet Klébert – PIOT Jean Claude – Thomas Luc –

### ***Deuxième rang***

Benoît Michel – Bain Michel – Lamy Guy – Baudin René – Vignault André – Guignard René - Le-  
vêque Claude – Renaud Raymond – Brec Jean Marie – Raynaud Jean Louis

### ***Troisième rang en haut de gauche à droite***

Raynaud Pierre – Ducros Jean Claude – Guillot André – Bodin Max – Mureau France – Pellevoi-  
sin Olivier – Thomas Claude – Mialon Pierre – Mureau Robert – Granet Robert

Instituteur Mr Foucher Gaston

# JEUX

					1	9		4
6		5					2	
9	3			8				
	7		3	4				
1			6		5			3
				2	8		4	
				6			9	7
	9					5		6
3		6	9					

			8	1		5		
	6			9			4	
7			3					
			1			2		5
5	4			6			7	9
1		6			9			
					1			4
	1			2			3	
		9		5	7			

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent, une lettre peut être commune à plusieurs. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le **mot mystérieux de 9 lettres : Nom Provençal du thym**

E	U	G	O	L	O	M	O	P	A	L	A	T	A	L	E	J	E	R	B	D	ABORDER	CLAQUANTE
T	R	I	C	R	I	A	L	C	E	L	O	S	I	M	A	C	E	R	E	E	AIME	CRASSIER
N	E	I	E	T	A	R	O	T	C	O	D	S	H	U	N	T	M	M	T	L	ALLOUE	CUILLER
A	R	Z	O	L	D	E	M	O	N	O	C	E	G	A	T	S	A	A	T	A	ALMEE	CULE
U	E	F	M	B	A	R	E	S	S	I	L	E	P	I	T	N	C	Q	E	S	ANDOUILLE	DELASSEE
Q	V	E	N	E	I	L	A	R	T	S	U	A	U	L	T	E	I	U	L	S	ARTERIEL	DEMANTELE
A	E	I	T	A	H	C	B	I	B	L	I	Q	U	E	O	I	E	I	L	E	AUSTRALIEN	DEMON
L	S	O	M	M	E	I	L	L	E	G	E	R	L	L	I	R	R	S	A	E	BETTE	DEPLORER
C	R	U	E	N	N	O	I	M	A	C	E	E	E	L	E	A	E	A	M	T	BIBLIQUE	DEVALUER
J	E	C	E	I	A	G	I	L	A	D	L	I	E	I	T	T	U	R	E	T	CAMEE	DOCTORAT
A	P	U	S	L	M	A	L	B	R	L	R	C	S	U	I	E	L	D	P	E	CAMION-NEUR	ECLAIRCIR
N	E	I	I	P	L	O	A	O	I	E	O	S	I	O	D	G	A	G	O	U	CAMISOLE	ECONOME
V	N	L	V	N	U	T	B	B	T	U	A	G	A	D	R	E	V	O	U	O	CHAISE	ECOULER
I	T	L	A	E	S	A	A	R	L	R	A	O	H	N	U	V	E	L	S	H	CHATIE	EGER
E	I	E	R	R	U	H	A	E	C	V	I	N	C	A	S	U	D	F	E	C	CHOUETTE	EMACIER
R	R	R	L	T	M	K	R	E	R	E	F	E	R	E	S	U	F	E	R	E	CIBOIRE	EPOUSER

GOLFE	POMOLOGUE	KART	SHUNT	MUSULMANE	TREMLIN
HABILLE	QUITTER	MACERE	SOMMEILLE	ORLE	VAGI
HATEE	RAVISEE	MALLETTE	STAGE	PALATALE	VEGETARIEN
INCA	REFERER	MAQUISARD	SURDITE	PELISSE	ZERO
JANVIER	REFUSER	MARE	TABAC	PERSEVERER	
JAUGE	REPENTIR				